

**LA GRANDE AGENCE DE CONSEIL EN VOTE INDÉPENDANTE GLASS LEWIS & CO.  
RECOMMANDE AUX PORTEURS DE PARTS DE COMINAR  
DE VOTER POUR L'ACQUISITION PAR UN CONSORTIUM DIRIGÉ PAR CANDEREL  
POUR LA SOMME EN ESPÈCES DE 11,75 \$ PAR PART**

- *La recommandation de Glass Lewis fait suite à la recommandation d'Institutional Shareholder Services de voter POUR l'Arrangement*
- *Le vote par procuration prend fin à 11 h (heure de Montréal) le 17 décembre 2021*

QUÉBEC, le 14 décembre 2021 – Le Fonds de placement immobilier Cominar (« **Cominar** » ou le « **FPI** ») (TSX : CUF.UN) a annoncé aujourd'hui que l'agence de conseil en vote indépendante Glass, Lewis & Co. (« **Glass Lewis** ») a recommandé aux porteurs (les « **Porteurs de parts** ») de parts de Cominar (les « **Parts** ») de voter **POUR** le projet d'arrangement (l'« **Arrangement** ») aux termes duquel un consortium dirigé par un membre du groupe de Gestion Canderel Inc. (« **Canderel** ») ferait l'acquisition de la totalité des Parts émises et en circulation de Cominar pour la somme en espèces de 11,75 \$ par Part.

La recommandation de Glass Lewis fait suite à celle d'Institutional Shareholder Services Inc. (« **ISS** »), qui recommande également aux Porteurs de parts de voter **POUR** l'Arrangement.

**LE VOTE PAR PROCURATION PREND FIN À 11 h (HEURE DE MONTRÉAL) LE 17 DÉCEMBRE 2021. LES PORTEURS DE PARTS SONT INSTAMMENT PRIÉS DE VOTER AUJOURD'HUI POUR LA RÉSOLUTION VISANT À APPROUVER L'ARRANGEMENT.**

Glass Lewis et ISS sont de grandes agences de conseil en vote et d'analyse de gouvernance indépendantes qui fournissent des recommandations de vote par procuration aux Porteurs de parts institutionnels. Les recommandations indépendantes fournies par Glass Lewis et ISS visent à aider les Porteurs de parts à faire des choix concernant les décisions en matière de vote par procuration. Glass Lewis a fait sa recommandation indépendante après avoir examiné attentivement les faits relatifs à l'Arrangement et les avantages pour les Porteurs de parts, à l'instar d'ISS.

L'Arrangement résulte d'un processus d'examen stratégique approfondi et exhaustif ayant duré 13 mois (le « **Processus d'examen stratégique** ») dans le cadre duquel un grand nombre d'alternatives ont été évaluées. L'Arrangement procure une valeur attrayante aux Porteurs de parts, y compris sur les plans de la certitude et de la liquidité immédiates, et il représente l'issue la plus favorable découlant du Processus d'examen stratégique pour Cominar et pour ses Porteurs de parts et autres parties prenantes.

L'offre du consortium dirigé par Canderel représente une prime de 63,2 % par rapport au cours de clôture par Part le 15 septembre 2020, dernier jour de bourse précédant l'annonce du Processus d'examen stratégique de Cominar, et de 16,3 % par rapport au cours moyen pondéré en fonction du volume sur 20 jours par Part de Cominar à la TSX pour la période close le 22 octobre 2021, dernier jour de bourse précédant l'annonce de l'Arrangement.

Le Conseil des fiduciaires de Cominar (le « **Conseil des fiduciaires** ») et le comité spécial, qui est composé de fiduciaires indépendants (le « **Comité spécial** »), appuient unanimement l'Arrangement, et le Conseil des fiduciaires recommande à l'unanimité aux Porteurs de parts de voter « **POUR** » la résolution visant à approuver l'Arrangement (la « **Résolution relative à l'arrangement** »).

On trouvera des renseignements concernant l'Arrangement dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction que Cominar a déposée le 24 novembre 2021, que l'on peut consulter sur le site de Cominar au <https://www.cominar.com/fr/investisseurs/publications/> ainsi que sous le profil de Cominar sur le site de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les Porteurs de parts qui ont des questions ou qui ont besoin d'aide pour étudier l'Arrangement ou pour remplir et transmettre leur procuration sont priés instamment de communiquer avec le conseiller stratégique pour les Porteurs de parts et agent de sollicitation de procurations du FPI, Kingsdale Advisors, qui peut être joint par téléphone sans frais en Amérique du Nord au 1-855-682-2031, à frais virés à l'extérieur de l'Amérique du Nord au 416-867-2272 ou par courriel à [contactus@kingsdaleadvisors.com](mailto:contactus@kingsdaleadvisors.com).

## **À PROPOS DE COMINAR**

Cominar est l'un des plus importants fonds de placement immobilier diversifiés du Canada et le plus important propriétaire d'immeubles commerciaux de la province de Québec. Notre portefeuille est constitué de 310 immeubles de grande qualité, soit des immeubles de bureaux, des immeubles commerciaux et des immeubles industriels ayant une superficie totale de 35,7 millions de pieds carrés et situés dans les régions de Montréal, de Québec et d'Ottawa. L'objectif principal de Cominar est de maximiser le rendement total des Porteurs de parts, au moyen d'un régime de distributions fiscalement efficient et par la maximisation de la valeur de Cominar grâce à une gestion proactive de son portefeuille. Pour plus de renseignements, visitez le [www.cominar.com](http://www.cominar.com).

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris, sans limitation, les déclarations concernant les raisons pour lesquelles le Comité spécial et le Conseil des fiduciaires ont décidé de conclure la convention relative à l'arrangement, les avantages attendus de l'Arrangement, le calendrier des diverses étapes de l'Arrangement et d'autres déclarations ne portant pas sur des faits concrets. Les déclarations prospectives se reconnaissent souvent, mais pas uniquement à l'usage de termes à valeur prospective, comme « s'attendre à », « croire », « estimer », « planifier », « projeter », « prévoir », « continuer » ou des termes au même effet, éventuellement employés sous leur forme nominale, au futur, au conditionnel ou à la forme négative.

Même si le FPI estime que les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont fondées sur une information et des hypothèses à jour, raisonnables et complètes, la nature de ces déclarations les expose à un certain nombre de facteurs en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes et des projets de la direction qui ressortent des déclarations prospectives, y compris, sans limitation, les facteurs suivants, dont beaucoup sont indépendants de la volonté du FPI et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir : a) la possibilité que l'Arrangement proposé ne soit pas mené à terme ou ne soit pas mené à terme selon les modalités et conditions ou dans les délais actuellement envisagés, faute d'obtenir en temps opportun ou pour une autre raison les autorisations requises des Porteurs de parts, du tribunal et des autorités de réglementation ou faute de satisfaire aux autres conditions nécessaires à sa clôture ou pour d'autres raisons ; b) les risques liés aux questions fiscales, notamment à l'égard du montant du revenu ordinaire devant être distribué par le FPI ; c) la possibilité que l'annonce ou la réalisation de l'Arrangement provoque une altération de nos rapports avec nos partenaires commerciaux ; d) le risque que le FPI ne puisse plus maintenir en poste ou attirer du personnel clé pendant la période transitoire ; e) la possibilité que naissent des litiges relatifs à l'Arrangement ; f) les risques de crédit, de marché, de change, d'exploitation, de liquidité et de financement en général et ayant spécifiquement trait à l'Arrangement, notamment l'évolution de la conjoncture économique, des taux d'intérêt et des taux d'imposition ; g) les risques et incertitudes de nature commerciale, opérationnelle et financière soulevés par la pandémie de COVID-19 ; et h) les autres risques inhérents aux activités du FPI et/ou d'autres facteurs indépendants de sa volonté susceptibles d'avoir un effet défavorable important sur le FPI ou sa capacité à donner suite à l'Arrangement.

Les lecteurs sont avisés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives et à l'information contenues dans le présent communiqué. Cominar rejette toute obligation de mettre à jour une déclaration prospective contenue dans les présentes, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, à moins que la loi ne l'y oblige.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :**

*Investisseurs*

Kingsdale Advisors

Téléphone : 1-855-682-2031

Appel à frais virés à l'extérieur de l'Amérique du Nord : 416-867-2272

Courriel : [contactus@kingsdaleadvisors.com](mailto:contactus@kingsdaleadvisors.com)

*Fonds de placement immobilier Cominar*

Sylvain Cossette

Président et chef de la direction

[sylvain.cossette@cominar.com](mailto:sylvain.cossette@cominar.com)

*Médias francophones*

Simon Poitras

[spoitras@tactconseil.ca](mailto:spoitras@tactconseil.ca)

418-576-3627

*Médias anglophones*

Boyd Erman

[berman@longviewcomms.ca](mailto:berman@longviewcomms.ca)

416-523-5885